Commission des offices de Propriété Intellectuelle sur les questions d'environnement

Cette initiative crée une structure interne pour gérer les politiques environnementales et les activités connexes au sein d'un office de propriété intellectuelle donné. Elle implique de faire de la durabilité un élément stratégique de la structure de l'office de propriété intellectuelle (PI). Pour ce faire, toutes les activités et politiques liées à la promotion de l'environnement sont centralisées au sein d'une commission composée d'employés de divers départements qui agissent dans le domaine du développement durable.

L'Office Brésilien de la Propriété Intellectuelle (INPI) a créé sa propre commission sur la durabilité et la bioéconomie en 2023, en se fondant sur la perception de l'avantage concurrentiel du pays dans les secteurs liés à la bioéconomie, ainsi que sur les stratégies gouvernementales renouvelées visant à soutenir le développement technologique et la commercialisation des technologies vertes et de l'innovation.

En ce qui concerne l'INPI, l'identification et la cartographie des activités actuelles et potentielles liées à la durabilité dans divers départements, notamment la logistique et les achats, la coopération internationale, l'examen des demandes de brevet et la recherche et la diffusion, ont été essentielles pour aligner les actions de l'office.

Cependant, des mesures plus approfondies ont été nécessaires pour assimiler l'importance stratégique des actions durables. La rationalisation des processus administratifs, tels que la gestion de l'électricité, de l'eau et des déchets, permet de minimiser l'impact environnemental de l'office de PI et de sensibiliser les employés de l'office à l'importance de la durabilité.

Une autre mesure concrète consiste à examiner les activités de développement commercial et de coopération internationale. Par exemple, il est possible de participer à des projets de mise en relation (tels que ceux gérés par WIPO GREEN), de favoriser la création de forums nationaux pour les indications géographiques liées à la biodiversité, d'encourager les cycles de négociations pour les entreprises du secteur de la durabilité afin qu'elles accèdent à davantage de marchés et de créer une procédure accélérée d'examen pour les technologies vertes.

D'autres activités potentielles peuvent contribuer à l'intégration des activités réalisées dans le cadre du développement durable : l'établissement d'une politique environnementale et d'un programme de travail pour les activités de la commission, l'élaboration d'une méthode pour mesurer les résultats des activités réalisées, ainsi que la proposition de nouvelles activités à l'appui du développement durable afin d'étendre la portée de la commission.

Effet escompté

Créer une unité de gouvernance pour intégrer les principes de durabilité environnementale dans les activités, produits et services actuels et futurs de l'office. Dans le même temps, il convient de favoriser le développement technologique et le commerce dans les domaines liés à l'environnement.

Bénéficiaires

L'office de propriété intellectuelle souhaite renforcer ses activités et programmes en matière de développement durable.

Considérations pour la mise en œuvre

- Il est important d'identifier et de cartographier les activités actuelles et futures de l'office de propriété intellectuelle relatives au développement durable. Il s'agit également d'identifier les responsables des différents domaines qui travaillent sur le sujet et qui pourraient souhaiter rejoindre la commission.
- Les domaines de travail susceptibles d'inclure des activités liées au développement durable sont les suivants :
  - Logistique et achats
  - Coopération nationale et internationale
  - Examen des demandes de brevet
  - Recherche et diffusion
- Un soutien de haut niveau de la part de la direction est nécessaire pour assurer la cohérence interne. Parmi les avantages qui peuvent être invoqués pour persuader la direction, citons : des efforts intégrés avec un meilleur impact, une meilleure compréhension des efforts de l'organisation en matière de durabilité, une meilleure publicité et des possibilités de commercialisation accrues.